

à la tige d'acier, et qui a pour but d'empêcher le pessaire d'être déplacé. [Le pessaire de Coxeter (fig 162), recommandé par Tilt (1), se rapproche assez de celui de Waller. Le pessaire est de gutta-percha, perforé à sa partie supérieure de trous correspondant à la tige creuse qui le supporte. Il est supporté par une ceinture (fig. 163). La figure 164 montre le pessaire en place.

L'appareil de Roser, avec la modification que nous y avons apportée (fig. 165), dit Scanzoni (2), convient parfaitement lorsque la chute de la

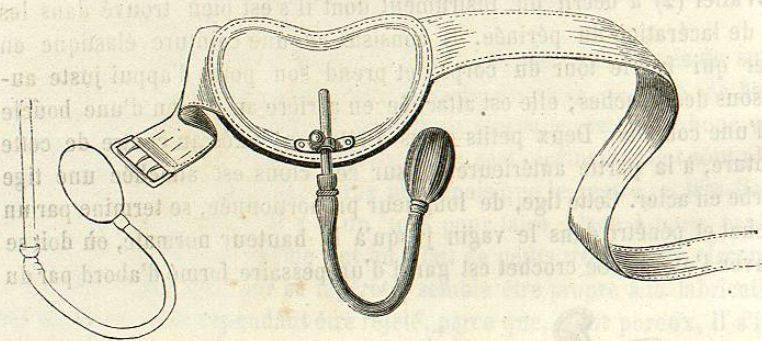


Fig. 165. — Hystérophore de ROSER modifié par SCANZONI.

matrice était précédée d'un prolapsus de la paroi antérieure du vagin, lorsque cette dernière est, au moment de l'application, plus relâchée que la paroi postérieure, ou enfin lorsqu'une cystocèle vaginale complique la chute de matrice. Il consiste en une plaque de fer-blanc recouverte de cuir, de la forme d'un rein, et de 14 centimètres de long sur 8 1/2 de large, portant sur sa surface antérieure une agrafe d'acier dans laquelle s'adapte, au moyen d'une vis, l'extrémité d'une branche recourbée destinée à être introduite dans le vagin. Cette branche, également d'acier, possède, 5 centimètres 1/2 au-dessous de l'extrémité s'adaptant dans l'agrafe, une charnière qui lui permet un mouvement libre à droite et à gauche. De là, la branche descend encore environ 5 centimètres 1/2, puis elle se recourbe, décrivant, d'abord en arrière, puis de nouveau en haut et en avant, un segment de cercle tel, que la partie remontante, également longue de 5 centimètres 1/2, se trouve à 5 centimètres 1/2 de la branche descendante, à l'endroit où les deux parties sont le plus éloignées l'une de l'autre. Toute la branche elle-même consiste en un ressort d'acier large de 5 millimètres et passablement fort, renfermé dans toute sa longueur dans un tube de caoutchouc vulcanisé et terminé par un bouton d'ébène, de 4 centimètres de long sur 3 de large et 1 1/2 d'épaisseur, as-

(1) Tilt, *Handbook of uterine therapeutics*, p. 210.

(2) Scanzoni, *Traité pratique des maladies des organes sexuels*, trad. de l'allemand. Paris, 1858, p. 115.

sujetti au moyen d'une vis pour pouvoir être monté ou baissé à volonté. A droite et à gauche de la plaque destinée à reposer sur le pénis se trouve un large ruban de fil que l'on applique autour des hanches et que l'on serre au moyen d'une boucle. Pour empêcher cette plaque de remonter vers l'abdomen, on peut ajouter deux rubans étroits passant entre les jambes des deux côtés de la vulve et que l'on attache en arrière de la ceinture entourant les hanches. Chez quelques malades où ces rubans étaient incommodés, Scanzoni les a remplacés par une large bande partant de la plaque, recouvrant la branche descendante et attachée à la même place que les rubans.

Le but de cet appareil est de presser la paroi antérieure du vagin relâchée et distendue et de la retenir contre la symphyse par l'élasticité de la branche d'acier, elle et l'utérus également déplacé, dans une position aussi normale que possible. Cet appareil remplit ordinairement parfaitement son but lorsque son application n'est pas empêchée par une sensibilité excessive des organes génitaux.

M. Charrière, dit A. Becquerel (1), a fait à l'hystérophore de Roser, modifié par Scanzoni, une amélioration qui le rend beaucoup plus commode et applicable à un plus grand nombre de cas (fig. 166). La ceinture

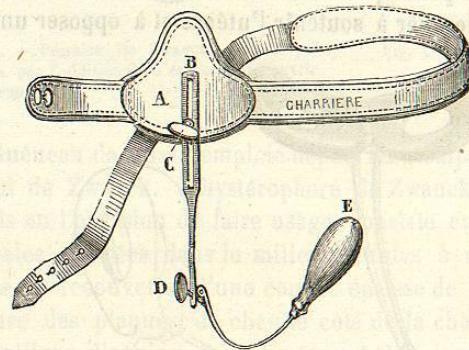


Fig. 166. — Ceinture de BECQUEREL pour les chutes de l'utérus (*).

a été remplacée par un ressort d'acier; la tige B, servant à la compression D, a été brisée à sa partie inférieure au moyen d'une charnière munie d'une vis de pression qui donne à cette tige une inclinaison qu'on peut varier suivant les cas, et la nécessité d'une compression plus ou moins grande. La pelote E destinée à être placée dans le vagin, et à comprimer sa paroi antérieure contre le pubis, est de gutta-percha, ou, si

(1) Becquerel, *Traité des maladies de l'utérus*. Paris, 1859, t. II, p. 301.

(*) A, plaque dorsale munie d'une ceinture à ressort de bandages s'attachant en avant; B, tige d'acier trempé en ressort, fendue au milieu, glissant de haut en bas, et de bas en haut, et fixée par la vis de pression; C, D, articulation dite à marteau, servant à incliner plus ou moins la tige partant de la pelote E.

cette substance ne présente pas assez de résistance, de métal couvert de caoutchouc vulcanisé, ou bien encore d'ivoire poli.

L'hystérophore de Roser est parfaitement inutile lorsque le relâchement du vagin est général, ou lorsque c'est surtout la paroi postérieure

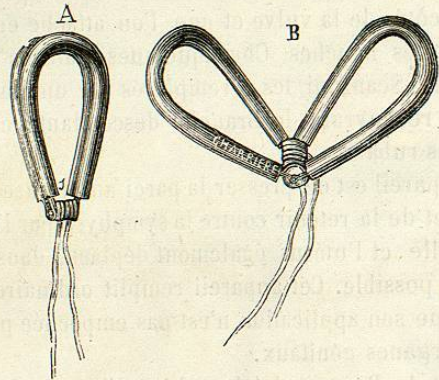


Fig. 167. — Pessaire à dilatation continue de M. PERTUSIO (de Turin) (*).

de cet organe qui participe à la descente de l'utérus. Dans un pareil cas il vaut mieux chercher à soutenir l'utérus et à opposer un obstacle à sa

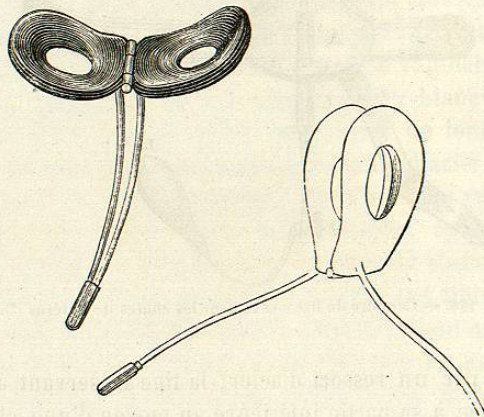


Fig. 168. — Hystérophore de ZWANCK (1).

descente en éloignant l'une de l'autre les parois latérales du vagin et en étendant ainsi de droite à gauche le fond de cette cavité. Les pessaires ordinaires ronds ou ovales qui remplissent en partie ce but ont l'incon-

(1) Zwanck, *Hysterophor* (*Monatschr. für Gebtsk.*, mars 1853).

(*) A, l'instrument fermé, prêt à être introduit; B, l'instrument ouvert.

venient de dilater en même temps les parois postérieure et antérieure du vagin, d'être difficiles à enlever et d'exercer souvent une compression désagréable sur la vessie et le rectum.

Il faudra en conséquence dans de pareilles circonstances préférer les pessaires qui exercent principalement une pression sur les côtés du vagin, comme, par exemple, celui de Pertusio (fig. 167), celui de Zwanck (fig. 168), celui de Zwanck, modifié par Coxeter (fig. 169), celui de Schilling (fig. 170), celui de Breslau, etc.

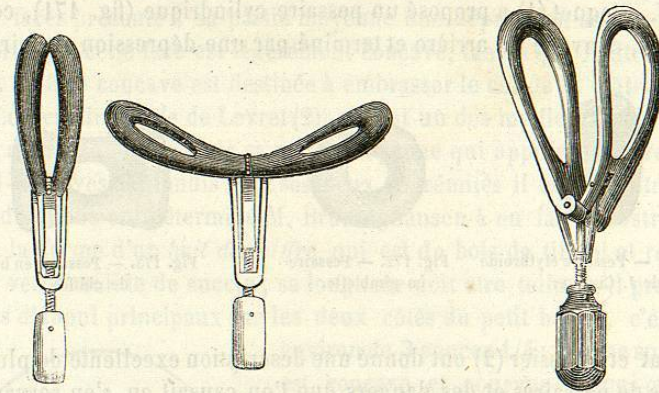


Fig. 169. — Pessaire de ZWANCK, modifié par COXETER par l'addition d'un écou pour l'ouvrir et le fermer.

Fig. 170. — Hystérophore de SCHILLING (1).

[M. Noël Guéneau de Mussy emploie depuis longtemps un pessaire analogue à celui de Zwanck. L'hystérophore de Zwanck, dont Scanzoni a plusieurs fois eu l'occasion de faire usage, consiste en deux plaques de fer-blanc, ovales, percées dans le milieu, réunies à une extrémité par une charnière, et recouvertes d'une couche épaisse de laque. Sur la surface extérieure des plaques, de chaque côté de la charnière, se trouve une tige métallique d'environ 5 centimètres 1/2 de longueur, adaptée de manière que, lorsque l'on rapproche l'une de l'autre les extrémités de ces deux tiges, les extrémités libres des deux plaques s'éloignent l'une de l'autre. On les maintient dans cette position au moyen d'une gaine assujettie par un pas de vis au bout d'une des tiges, de manière à pouvoir se rapprocher de la plaque, saisir l'extrémité de l'autre tige et la retenir immobile. Cet appareil, que les malades supportent ordinairement facilement, a aussi l'avantage de pouvoir sans difficulté être éloigné et remplacé par les malades elles-mêmes; et, d'après les expériences de Scanzoni, il ne refusera ses services que lorsque, à cause d'une profonde rupture du périnée, il n'a pas de point d'appui suffisant, ou lorsque, l'utérus a atteint un volume et un poids trop considérables et qu'ainsi il exerce de

(1) Schilling, *Neues Verfahren zur Heilung des Gebärmutter Vorfalls*. München, 1855.

haut en bas une pression par trop forte, car dans ce cas les parois du vagin sont violemment attirées de dehors en dedans, et courbent petit à petit dans la même direction les plaques de l'appareil dont elles facilitent ainsi la chute. Enfin, il ne convient pas pour les malades chez lesquelles la dilatation et le relâchement des parois du vagin ont atteint un trop haut degré; car dans un pareil cas, même les plus volumineux de ces instruments n'amèneraient pas la tension transversale du vagin nécessaire pour fixer l'utérus.]

M. J. Cloquet (1) a proposé un pessaire cylindrique (fig. 171), concave en avant, convexe en arrière et terminé par une dépression ovale.



Fig. 171. — Pessaire élythroïde de J. Cloquet.



Fig. 172. — Pessaire en gimblette.

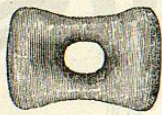


Fig. 173. — Pessaire en huit de chiffre.

Murat et Patissier (2) ont donné une description excellente de plusieurs espèces de pessaires et des dangers que l'on causait en s'en servant mal à propos. Après avoir énuméré les différentes matières dont on peut faire les pessaires, ils recommandent pour certains cas spéciaux l'emploi d'un morceau d'éponge, et après Oslander (3), ils conseillent un sac rempli d'écorce de chêne; ils disent qu'on s'est aussi servi d'ivoire, mais que cette substance se ramollit et se déforme.

« Les pessaires sont ronds, ovales, en gimblette (fig. 172) ou en *cuvette*, en huit de chiffre (fig. 173), en *bondon*, en *bilboquet*. On distingue aussi ceux de Bauhin et de Saviard.

« Celui de Bauhin (4) était un cercle d'argent supporté sur une tige à trois branches; il introduisait cet anneau dans la partie supérieure du vagin, de manière que le col de la matrice y fût engagé, et il le maintenait avec un ruban qui tenait à la tige de l'instrument, et dont les extrémités étaient attachées à une ceinture.

« Le pessaire Saviard consistait en un ressort d'acier, dont une des extrémités était fixée à une ceinture, pendant que l'autre, garnie d'un petit écusson, se recourbait jusqu'au dedans du vagin, et retenait la matrice dans sa situation naturelle; l'emploi de ces deux instruments est aban-

(1) J. Cloquet, *Dictionnaire de médecine* en 30 vol., t. XXIV. Paris, 1841, p. 38, art. PESSAIRE.

(2) Murat et Patissier, *Dictionnaire des sciences médicales*. Paris, 1820, t. XLI, p. 63, art. PESSAIRE.

(3) Oslander, *Compendium der Geburtskunde*.

(4) G. Bauhin, *Appendix ad Fr. Rousseti librum de partu Cæsareo*.

donné de nos jours, le premier est remplacé par les pessaires en bilboquet ou à tige.

« Les pessaires ronds et ovales ont la forme que leur nom indique; ils présentent une dépression et une ouverture à leur centre, et sont aplatis sur leurs faces.

[Les pessaires ovales ont été mentionnés et figurés (fig. 174 et 175) pour la première fois par Ambroise Paré (1).]

« Les pessaires à *cuvette* ne diffèrent des précédents qu'en ce qu'une de leurs faces présente à sa partie moyenne une dépression assez profonde, de sorte que cette face est légèrement concave, tandis que l'autre est convexe. La face concave est destinée à embrasser le col de la matrice.

« Le pessaire ovale de Levret (2), qui est un des meilleurs, a l'inconvénient d'être trop large dans sa partie moyenne qui appuie sur le rectum et le col de la vessie, tandis qu'à ses deux extrémités il est trop étroit. Ces considérations ont déterminé M. Bruninghausen à en faire construire un qui a la forme d'un huit de chiffre, qui est de bois de tilleul et recouvert d'un vernis solide de succin; sa longueur doit être telle qu'il prenne ses points d'appui principaux sur les deux côtés du petit bassin, c'est-à-dire

environ de 3 pouces $\frac{1}{4}$; sa face supérieure est concave et pourvue d'une ouverture moyenne; il est étroit dans son centre de devant en arrière, ses deux extrémités étant plus larges que dans les pessaires ovales,

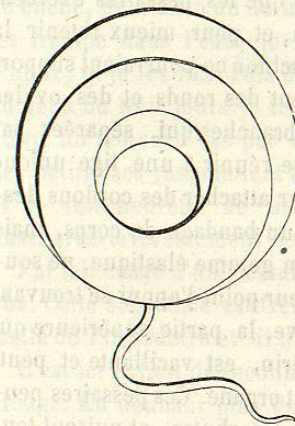


Fig. 174. — Corps du pessaire ovale.



Fig. 175. — Lien du pessaire qui doit être attaché à la cuisse.

sont soutenues en plusieurs points, ce qui fait qu'elles sont moins exposées à se déranger. Ce nouveau pessaire nous paraît offrir des avantages réels: il doit être beaucoup moins exposé à changer de position, en conséquence des changements que la vessie et le rectum éprouvent dans leur volume à diverses époques de la journée; la gêne, qui accompagne toujours l'application d'un pessaire, doit être moindre que lorsque les points d'appui

(1) A. Paré, *Œuvres complètes*, édition Malgaigne. Paris, 1840, t. II, p. 742.

(2) Levret, *Remarques sur l'usage des pessaires* (*Journal de méd. chir.* de A. Roux. Paris, t. XXXIV, p. 528 et suiv.). — *Remarques sur les déplacements de la matrice* (*Journal de méd. chir.* de A. Roux. Paris, 1773, t. XL).

sont entre le pubis et le sacrum, car la compression qu'il exerce dans ce dernier sens sur la vessie et le rectum, produit souvent des épreintes vésicales et intestinales, jusqu'à ce que ces organes y soient habitués.

« Les pessaires en *bondon* représentent assez bien un cône, traversé dans sa longueur par un trou; la base est en rapport avec l'utérus et le sommet est libre au dehors. La base peut être convexe, plane ou concave, suivant l'indication que l'on se propose: il vaut mieux, en général, qu'elle soit à cuvette dans le cas de descente de matrice. Le sommet présente deux anneaux ou deux prolongements latéraux qui servent à attacher les liens propres à fixer le pessaire à une ceinture.

« La plupart des pessaires que recommandent les accoucheurs anglais sont construits en bois de buis; leur forme est ovale ou ronde; plusieurs aussi ont la forme soit d'une boule, soit d'un œuf: l'intérieur de ces derniers est creux, ils offrent à leurs deux extrémités des trous qui sont destinés à l'écoulement des menstrues. Les pessaires *ovoïdes* et à *boule*, construits en buis, jouissent d'une grande vogue à Londres.

« Les pessaires en *bilboquet*, qu'on appelle aussi pessaires à *tige*, à *pivot* ou à *pétiole*, ont été imaginés, dans le siècle dernier, par Suret, de l'Académie de chirurgie (1), pour éviter la pression que les pessaires exercent ordinairement sur la vessie et sur le rectum, et pour mieux retenir la matrice dans les cas où les tubérosités des os ischion ne pourraient supporter le pessaire. Les pessaires à tige ne diffèrent des ronds et des ovales qu'en ce qu'il part d'une de leurs faces trois branches qui, séparées par une distance égale, descendent et viennent se réunir à une tige unique plus ou moins longue, et percée d'un trou pour attacher des cordons destinés à fixer le pessaire à une ceinture ou à un bandage de corps, mais ces pessaires, que l'on construit en ivoire ou en gomme élastique, ne soutiennent la matrice que très-imparfaitement; leur point d'appui se trouvant à l'extrémité de la tige qui est hors de la vulve, la partie supérieure qui est évasée et dans laquelle est reçu le col utérin, est vacillante et peut, dans un mouvement brusque, abandonner cet organe. Ces pessaires peuvent, en outre, occasionner des accidents dans les chutes, et nuisent toujours au coït. Si le périnée est déchiré, les pessaires en bilboquet, quelque incommodes qu'ils soient, doivent être employés, parce qu'ils sont les seuls que la femme puisse supporter. On ne peut faire usage, dans cette circonstance, des pessaires ovales ou ronds, qui ne tiennent que parce qu'ils appuient sur le périnée. »

Un bon pessaire, dit sir Clarke, devrait réunir les avantages de la fermeté, de la légèreté et de la résistance du tissu, afin de ne point céder à la pression, de ne pas gêner par son poids, et de ne pas s'imbibier des liquides de sécrétion. Les pessaires de buis réunissent tous ces avantages,

(1) Suret, in Levret, *Sur les pessaires* (*Journ. de méd.*, t. XXXIV, p. 449).

et, comme ce bois n'est pas rare, on peut se procurer facilement de ces pessaires.

On a essayé de construire un pessaire qui, une fois dans le vagin, pourrait s'étendre à volonté. Thomas Simson de Saint-Andrew en a imaginé un de ce genre, mais il n'a pas été généralement adopté (1).

M'Clintock a réussi avec une espèce de sac de caoutchouc vulcanisé. Il l'introduisait plié, et le pessaire se développait ensuite de lui-même par sa propre élasticité. M. Lund a proposé un ressort d'acier en spirale légèrement courbé et enfermé dans une enveloppe de caoutchouc, le tout maintenu par un bandage (2). [Coxeter en a construit un sur ce principe (fig. 176).] M. Scholefield (3), Read (4), et Ritchie (5), ont chacun inventé une nouvelle forme de pessaire.

Depuis quelques années, j'ai eu recours, pour des cas légers de prolapsus, aux anciens pessaires médicamenteux. Je fais fabriquer un petit sac de grosse mousseline de 3 pouces de long sur 1 de large, soit plus, soit moins, suivant le degré de relâchement du vagin. Je remplis ce sac d'écorce de chêne, de matico ou de noix de galle broyée. Je les trempe dans l'eau, je les frotte de cérat ou d'huile, et je les introduis dans le vagin. Au bout de deux ou trois jours je les retire et je fais introduire un nouveau sac par la malade elle-même. Ces petits sacs ressemblent aux sachets de Levret, et je suis heureux de m'appuyer sur l'autorité de Meigs (6) qui parle aussi très-favorablement de l'usage de ces pessaires.

J'ai fait usage d'un pessaire composé d'une mince lame de gutta-percha. Cette substance est très-malléable; je m'en suis bien trouvé: il est facile de l'introduire et il n'empêche pas le cours des menstrues.

C'est ici le lieu de reconnaître de nouveau la supériorité du pessaire de Hodge. En donnant plus de longueur à la portion verticale, on distend autant que cela est possible le cul-de-sac postérieur du vagin, et la forme même du pessaire le maintient en position.

Après le pessaire d'Hodge, celui auquel je donne la préférence est le pessaire circulaire de bois, de gutta-percha ou de caoutchouc.

(1) Th. Simson, *Edinburgh med. essays and observ.*, vol. III, p. 288; *Essais et observ.*, art. 18, p. 379. — Davis, *Obstetr. medic.*, plate XI, fig. 3. — *Commentarii de rebus in scientia naturali et medicina gestis*. Leipzig, vol. IX, part. I, p. 127.

(2) Lund, *Guy's Hospital Reports*, 1846.

(3) Scholefield, *Lancet*, 6 mai 1848.

(4) Read, *ibid.*

(5) Ritchie, *Ranking's Abstract.*, vol. X, p. 207.

(6) Meigs, *Females and their diseases*. Philadelphia, 1848.

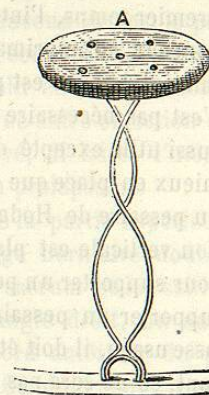


Fig. 176. — Pessaire à ressort de COXETER.